



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 30 janvier 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 12 janvier 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 3 février 2004

Detransfert de la maison d'habitation sise 30 rue de Bessac à Niort

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Alain GARCIA, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
Mme Danièle GANDILLON donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Nathalie BEGUIER, M. Michel PAILLEY, Mme Catherine DEGUERCY, M. Joël RENOUX, M. Franck GIRAUD, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 janvier 2004

DELIBERATION D20040020

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

La Communauté d'Agglomération de Niort a mis fin à la reconnaissance de l'intérêt communautaire de la maison d'habitation sise 30 rue de Bessac à Niort par une délibération en date du 19 janvier 2004.

Je vous rappelle que ce transfert a été constaté par un procès-verbal de mise à disposition, en date du 25 mars 2002, au titre de la compétence construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

Or, cet immeuble appartient au domaine privé de la Commune et doit ainsi être mis à disposition de la CAN par la voie d'un contrat de bail à location.

En conséquence, le détransfert de l'immeuble précité sera effectif à compter du 1^{er} janvier 2004.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- prendre acte de la fin de la reconnaissance de l'intérêt communautaire de la maison d'habitation sise 30 rue de Bessac à Niort à compter du 1^{er} janvier 2004
- autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le procès verbal de fin de mise à disposition de biens immeubles à intervenir avec la CAN

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	36
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	9

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)